
Incidence du changement de version Sydonia sur les recettes de la DGDA Katanga

Gauthier Messa Masika¹, Grace Kaki Ta'mbo², Abelelaw Sostène³

(1) Assistant à l'Institut Supérieur de Statistique de Lubumbashi (ISS-L)

(2) Assistant à l'Institut Supérieur Technique de Lubumbashi (ISTL)

(3) Assistant à l'Institut Supérieur de Statistique de Lubumbashi (ISS-L)

L'ABSTRAT

The customs administration is undergoing several reforms in the bus to mobilize public revenues on behalf of the public treasury. To cover the various expenses of the Democratic Republic of Congo, the tax or levy remain the essential resources since it is without visible counterpart.

However, Congolese customs formalities have retained their archaic character for several years while the volume of goods in international traffic has increased, as computer technology has become very advanced. In order to put an end to the archaic nature of customs procedures and to achieve the objectives of the Customs reform and modernization programme that has been undertaken within the DGDA, it is appropriate to include in the reform programme the computerization of customs formalities, this computerization has been made possible by the use of an automated customs system called "ASYCUDA ". Thus, the goal of our work is to demonstrate the new touch that this computerization of the Congolese customs system has brought. From this analysis, we concluded that the World version of ASYCUDA has made significant progress in customs clearance time and in the mobilization of customs revenues. Compared to the customs clearance time, it has been considerably reduced due to the release of certain goods without being physically checked.

As for revenue mobilization, for the year 2014, the year of entry into force of ASYCUDA WORLD, DGDA Katanga achieved on average revenues of about 70.63 million US dollars while in 2013 the average realized was 67.54 million dollars. A comparison of revenues shows an increase of \$3.09 million. Despite the situation of 2016 which presents a remarkable decline, ASYCUDA World still proves its strength. ASYCUDA World recorded average revenues of US\$39.23 million, unprecedented under ASYCUDA++ under such circumstances.

Tags: Incidence, SYDONIA world, recipes

RESUME

L'administration de la douane connaît plusieurs réforme dans le but de mobiliser les recettes publiques de l'Etat. Pour couvrir les différentes charges de la République Démocratique du Congo, l'impôt ou la taxe reste les ressources essentielles de financement de l'Etat, étant donné qu'il est sans contrepartie visible.

Cependant, la DGDA une des sources importantes de financement de recettes de l'Etat, ses formalités douanières ont gardés leur caractère archaïque pendant plusieurs années alors que le volume des marchandises en trafic international s'est accru, la technologie informatique étant devenue très avancé. Pour mettre fin au caractère archaïque, l'informatisation a rendu possible le recours à un système douanier automatisé appelé « SYDONIA ». Notre travail est celui de démontrer l'apport de cette informatisation de système douanier congolais dans l'amélioration des conditions de dédouanement.

De cette analyse, nous avons abouti au constat selon lequel la version World de SYDONIA a apporté des avancées significatives dans le délai de dédouanement et dans la mobilisation des recettes douanières. Par rapport au délai de dédouanement, il a été considérablement réduit. Quant à la mobilisation des recettes, pour l'année 2014, l'année d'entrée en application de SYDONIA WORLD la DGDA Katanga a réalisé en moyenne 70,63 millions de dollars américains juste pour quelques mois, alors qu'en 2013 la moyenne réalisée était de 67,54 millions de dollars. De la comparaison des recettes, il se dégage un accroissement qui s'élève à 3,09 en millions de dollars. Malgré la situation de 2016 qui présente une baisse remarquable SYDONIA World prouve toujours sa force. SYDONIA World a enregistré les recettes moyennes de l'ordre de 39,23 millions de dollars américains du jamais vu sous SYDONIA ++ en face des pareilles circonstances. Mots clés : Incidence, Sydonia world, recettes

INTRODUCTION

Nul ne conteste l'importance de l'intégration économique pour le développement d'une entité. Le développement est un processus historique qui s'implique à tout homme. Il fait partie de vastes mouvements mondiaux qui font la trame de vie, le milieu dans lequel se déroule notre histoire, et dont nous devons tenir compte.

L'accroissement des charges et dépenses publiques exige à ce que chaque Etat dispose des ressources nécessaires pour y faire face. S'agissant de la République Démocratique du Congo, l'administration des douanes et accises est aujourd'hui l'une des structures qui permet à l'Etat de se procurer des recettes à l'occasion des importations et exportations des marchandises. Cependant les formalités douanières congolaises ont gardés leur caractère archaïque pendant plusieurs années alors que le volume des marchandises en trafic international s'est accru, la technologie informatique étant devenue très avancée. Pour mettre fin au caractère archaïque des procédures douanières et d'arriver à atteindre les objectifs du programme de réforme et modernisation douanière qui a été entrepris au sein de la DGDA, il est opportun d'insérer dans le programme de réforme le volet informatisation des formalités douanières, cette informatisation a été rendu possible par le recours à un système douanier automatisé appelé « SYDONIA ». Ainsi le but de notre travail est d'arriver à démontrer la nouvelle touche qu'a apportée cette informatisation de système douanier congolais.

La conception des finances publiques a profondément évolué. Au XIX^{ème} siècle, époque du libéralisme et jusqu'à la première guerre mondiale, prédomine l'idée que l'Etat doit limiter son activité au strict minimum.* C'est-à-dire que l'Etat doit s'occuper uniquement des tâches d'administration générale, comme la police, la diplomatie, la défense... et que ce dernier ne doit jouer aucun rôle actif dans la vie économique qui doit être laissée entièrement à l'initiative privée.

Les conséquences de la crise économique qui sévit dans le monde après les deux guerres mondiales démontrèrent les limites de cette conception.

Au XX^{ème} siècle, le libéralisme cède la place au dirigisme[†]. Selon les tenants de cette conception, désormais l'Etat doit intervenir directement dans les domaines économique et social. On a ainsi assisté à un accroissement des charges et dépenses

*VAN LIERDE C., *Notion de législation sociale, de Finances Publiques et de droit fiscal*, CRP, Kin, p.61.

†Ibidem, p. 62

publiques et que, par conséquent, chaque Etat devait disposer des ressources nécessaires en vue d'y faire face.

S'agissant de la République Démocratique du Congo, l'Administration des Douanes et Accises est aujourd'hui l'une des structures qui permet à l'Etat de se procurer des recettes à l'occasion des importations et exportations des marchandises voir même de la production locale des accises. Cependant, les formalités douanières congolaises ont gardé leur caractère archaïque pendant plusieurs années alors que le volume des marchandises en trafic international s'est exponentiellement accru, la technologie informatique étant devenue très avancée.

Il a été constaté que ce caractère archaïque des procédures douanières congolaises était l'un des facteurs majeurs à la base de la fraude et de l'allongement du délai de dédouanement des marchandises en commerce international. Pour mettre fin au caractère archaïque des procédures douanières, un programme de réforme et de modernisation douanière a été entrepris au sein de la DGDA[‡].

Ce programme vise deux objectifs majeurs, à savoir :

- La simplification, la facilitation et l'allègement des procédures douanières ;
- La mobilisation rapide et accrue des recettes douanières et accisiennes pour le compte du Trésor public.

Pour atteindre ces objectifs, il est apparu ainsi opportun d'insérer dans le programme de réforme le volet informatisation des formalités douanières. Cette informatisation a été rendue possible par le recours à un système douanier automatisé appelé SYDONIA.

L'informatisation des procédures douanières à la DGDA/Haut-Katanga, une mutation a été faite en partant de la version ++ à la version wold. Cette mutation suscite à l'esprit des interrogations que nous pouvons formuler de la manière suivante :

- **Comment se justifie la mutation du SYDONIA ++ vers SYDONIA Wold ?**
- **Quelle est l'incidence de SYDONIA Wold sur les recettes douanières ?**

Pour tenter de répondre à la première question : Pendant des années, la version ++ de SYDONIA a présenté des avancées notables en délai de dédouanement et en recettes. Et cela dû à la persistance des certaines formalités manuelles ainsi qu'à l'absence de l'inter change entre le système douanier et celui d'autres administration intervenant dans le processus de dédouanement. C'est ainsi, compte tenu des nouvelles réalités dans le commerce international, celle-ci a démontré ses limites, et la version Wold lui a succédé.

En ce qui concerne la deuxième question, Nous retenons comme hypothèse de recherche que, pour répondre à la problématique de circulation rapide des marchandises en commerce international, le recours à un système douanier automatisé

[‡]Revue des douanes congolaises, n°003 Avril 2003, p25

beaucoup plus performant serait l'une des options. Aussi nous pensons que l'accroissement des recettes douanières et accises passeraient par une automatisation permanente et continue des formalités douanières.

Pour être plus précis et pour ne pas perdre les lecteurs de ce travail dans les nuages, nous limiterons notre analyse à la province du Haut-Katanga, du point de vue de l'espace, et les données qui seront traitées sont celles concernant la période allant de l'année 2014 à 2017.

Il est important de souligner que la précision spatiale "Province du haut-Katanga" rappelle que les douanes Congolaises exercent leurs activités sur tout le territoire national, mais pour des raisons d'efficacité, nous nous sommes limités à celle-ci.

1. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Il y a très peu de littérature et des données sur cette question. L'état quasi permanent de conflit en RDC depuis l'indépendance en 1960 et la pauvreté généralisée (malgré les abondantes ressources naturelles) contribuent partiellement à ce manque d'information. Néanmoins nous allons nous contenter de ces quelques informations que nous avons à notre disposition.

NGWELI NTANGA dans son travail intitulé « apport de la DGDA dans le budget de la ville MBANDAKA, pour lui, la modernisation de la DGDA passe entre autres par l'informatisation des procédures douanières et accises actuellement assuré par le logiciel Sydonia Wold, dans son travail il parle des reformes douaniers visant à maximiser des recettes et la création d'un environnement favorable aux investisseurs.[§]

KABO KALIKI MUKE ERICK, dans son travail intitulé : « Analyse des profils du système de gestion des risques prévue dans Sydonia Wold en matière de contrôle douanier ». L'auteur a eu comme conclusion que avec Sydonia la DGDA cherche à réduire le délai des opérations de dédouanement avec sélectivité des déclarations au regard des profils de risques^{**}. Pour lui l'application des profils de gestion de risque permet de sélectionner la déclaration au contrôle (examen de la déclaration) ainsi également de dispenser le contrôle (examen).

Quant à nous, l'étude de notre travail se distingue des autres en ce qu'elle cherche à démontrer le niveau de participation de Sydonia Wold dans les recettes douanières. Cas de la DGDA Haut-Katanga. Nous cherchons à savoir l'incidence de SYDONIA Wold sur les recettes douanières dans la province du Haut-Katanga.

[§]NGWELI NTANGA, Apport de la DGDA de l'équateur dans le budget de l'Etat, Mémoire, ISC, 2014

^{**}KABO KALIKI MUKE ERICK, Analyse des profils du système de gestion des risques prévu dans Sydonia Wold en matière de contrôle douanier, TFC, ISS, 2018 – 2019.

2. METHODOLOGIE

Nous avons pour ce travail, fait appel à la démarche analytique et comparative, en vue de collecter les données et les analyser; pour ce faire, La méthode analytique qui consiste à décomposer l'objet d'étude en allant du plus complexe au plus simple. Cette méthode cherche le plus petit composant possible, l'unité de base des phénomènes.^{††}

La méthode analytique nous est d'une grande importance d'autant plus qu'elle nous a permis d'améliorer profondément les données recueillies relatives à notre sujet. Elle nous a aidés à décortiquer les formalités douanières sous les deux versions de SYDONIA.

Quant à la méthode comparative qui est définie par REUCHELIN^{‡‡} comme « démarche cognitive par laquelle on s'efforce à comprendre un phénomène par la confrontation des situations différentes ». Elle nous a permis à faire une confrontation du niveau des recettes douanières et accisiennes réalisées sous SYDONIA ++ et celles réalisées sous SYDONIA Wold.

Pour arriver à obtenir un résultat par rapport à cette recherche, nous avons choisis premièrement la technique d'analyse documentaire. Elle a consisté à examiner les divers documents susceptibles de fournir les vérités que nous poursuivons dans notre travail. Et deuxièmement la technique d'interview, nous étions en face des quelques autorités de la DGDA Haut-Katanga, qui nous ont facilité la collecte des quelques informations.

3. RESULTAT ET DISCUSSION

3.1. Analyse des recettes générées par la DGDA Katanga

Les recettes générées par la DGDA/haut- Katanga sont enregistrées selon leur nature et par mois. Dans les lignes qui suivent, nos analyses porteront d'abord sur les recettes présentées en nature, puis sur les recettes regroupées mensuellement.

3.3.1. Les recettes par nature^{§§}

Les recettes perçues par la DGDA pour compte du trésor public sont de plusieurs natures que nous pouvons classer en deux catégories :

❖ Les recettes douanières,

Cette catégorie de recettes regroupe en son sein :

- ✓ Les droits et taxes à l'exportation ;

^{††} Aktouf, O., *Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations*, PUO, Quebec 1992

^{‡‡} Reuchlin, M., *Les méthodes en Psychologie*, 3^{ème} édition, P.U.F., Paris 1973.

^{§§} ECIBA WISSANGANINO. , Y., *Vente publique de marchandises abandonnées sous douane*, Kinshasa, CEDI, 2007

- ✓ Les droits et taxes à l'importation ;
- ✓ Les recettes d'entrepôts et diverses ;

❖ **Les recettes accisiennes,**

Celles-ci comprennent :

- ✓ Les recettes d'accise sur les produits pétroliers ;
- ✓ Les droits de consommation sur les produits locaux.

Tableau 1 : Présentation des recettes par natures et par année

	2013	2014	2015	2016	TOTAL
Accises Locales	33666964094	34044201228,00	3644341610,00	26808530528,00	98164037460
recettes pétrolières	84003601558	100293144284,00	147635536235,00	102436782968,00	434369065045,28
recettes douanières	627782284405	649801151387,34	590522812037,57	308948520438,56	2177054768268,15
Total	745.452.850.056,96	784.138.496.899,34	741.802.689.882,57	438.193.833.934,56	270.958.7870.773,43

Source : service de statistique dgda/ haut-katanga

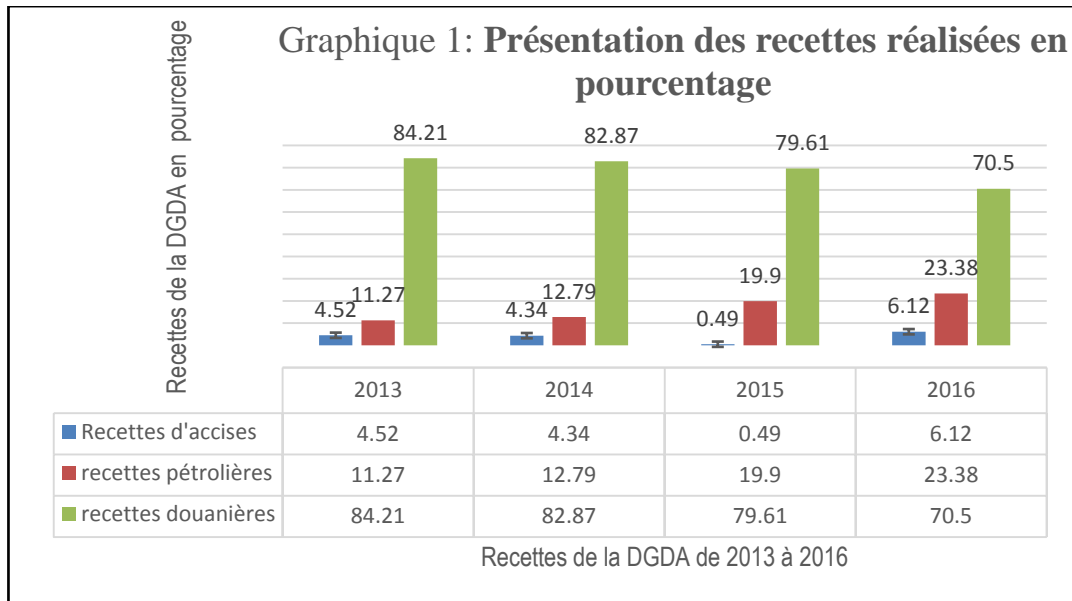
Tableau 2 : Recettes par nature en pourcentage

	2013	2014	2015	2016	TOTAL
Accises Locales	34,30	34,68	3,71	27,31	100,00
recettes pétrolières	19,34	23,09	33,99	23,58	100,00
recettes douanières	28,84	29,85	27,12	14,19	100,00

Tableau 3 : Présentation des recettes réalisées en pourcentage

	2013	2014	2015	2016
Accises Locales	4,52	4,34	0,49	6,12
recettes pétrolières	11,27	12,79	19,90	23,38
recettes douanières	84,21	82,87	79,61	70,50
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Pour bien expliquer le tableau n°3 ci-dessus, nous présentons un graphique pour une bonne compréhension.



Source : Etablis par nous même

A la lumière du tableau n°3 et du graphique n°1, nous comprenons ce qui suit : en 2013, les recettes douanières ont représenté que 84,21% de l'ensemble des recettes annuelles contre 11,27% pétrolières et 4,52% seulement des accises locales.

En 2014, les recettes ont augmenté dans l'ensemble par rapport à l'année 2013. Celles douanières s'étaient réduites à 82,87% du total annuel alors que celles pétrolières n'ont représenté que le 12,79% du total annuel et les recettes accisiennes seulement 4,34% de l'ensemble des recettes.

En 2015, les recettes ont connu encore une hausse par rapport à la première année. Mais en termes de proportion, les recettes douanières ont représenté 79,61% du total annuel des recettes contre 19,90% des recettes pétrolières et 0,49 % des recettes locales accisiennes.

Enfin, en 2016, les recettes ont aussi connu une augmentation. Au cours de cette année, les recettes douanières se sont taillé la part du lion en représentant à elles seules 70,50% de l'ensemble des recettes mobilisées pendant l'année contre 23,38 % des recettes pétrolières et 6,12% des accises locales.

Partant de ces commentaires, il y a lieu de se rendre compte de l'importance des recettes douanières sur les recettes pétrolières et les recettes accisiennes au fil des années en étude. Cela se justifie par le fait que le champ de perception des recettes douanières est plus étendu que celui des droits d'accises. D'ailleurs, la liste de produits soumis au droit d'accises est limitative alors que les produits susceptibles de générer les recettes douanières sont en grand nombre. Plusieurs autres analyses peuvent être opérées à partir des données du tableau n°1, mais cette présentation par nature des recettes annuelles ne peut faciliter ces analyses.

Ainsi, une présentation mensuelle des recettes pourrait nous permettre de contourner quelques difficultés d'analyses.

3.3.2. Présentation et analyse des recettes mensuelles

Après avoir analysé les recettes générées par la DGDA/Katanga en nature, nous allons à ce niveau procéder à l'analyse des recettes en terme mensuel en dégagant éventuellement la moyenne à considérer pour les quatre années dans le cadre de notre étude. Le tableau qui suit présente les recettes sous étude en terme mensuel.

Tableau n°4 les recettes mensuelles de la DGDA/Katanga de 2013 à 2016 en FC courant

	2013	2014	2015	2016
Janvier	36539143807,13	64529404815,62	59249187350,67	41197066467,00
Février	43536606731,24	61332975925,07	66199101490,30	40181108527,75
Mars	64396746612,12	68465923853,63	71549156921,30	39716537540,00
Avril	68449414916,20	75752679849,59	75644685285,00	35882841854,74
Mai	70192370358,29	71060455688,59	70284140695,16	39602101219,50
Juin	58223253575,11	58229121347,84	69184829130,53	38931720780,00
Juillet	72660583645,54	76653729247,92	68513003910,84	39309647732,00
Août	66981579033,00	56157524520,28	67087516655,00	38534136991,50
Septembre	66399464275,03	42052422187,08	60970888036,77	32119970218,00
Octobre	75816226365,30	81130058807,91	62098894999,00	31681117070,10
Novembre	70436412357,00	58408776554,19	53557883877,90	32247157353,00
Décembre	51841048381,00	70365424552,41	47499401530,10	28786428182,07
TOTAL	745.472.850.056,9	784.138.497.350,1	771.801.689.882,5	438.195.833.935,5

Source: DGDA/DP-KAT/SDAF/I.CPTE/ISDEE/2013, 2014, 2015 et 2016

Ce tableau retrace la situation des recettes mensuelles exprimées en franc congolais courant mobilisées par la DGDA/Katanga depuis l'année 2013 jusqu'en 2016. Toutefois, du fait de l'instabilité du franc congolais sur le marché de change, nous allons procéder à la conversion de ces recettes en une monnaie stable, le dollar américain. Pour y parvenir, ci-après le tableau qui présente l'évolution du taux de change moyen mensuel pour la période sous analyse.

Tableau n°5 : Evolution du taux de change moyen mensuel de 2013 à 2016

	2013	2014	2015	2016
Janvier	915,84	927,44	925,44	928,49
Février	917,85	927,50	925,02	929,00
Mars	917,24	925,66	925,62	928,50
Avril	917,43	924,54	925,53	928,79
Mai	918,89	924,86	924,79	928,79
Juin	918,41	925,04	925,59	929,00
Juillet	918,00	924,05	925,38	930,00
Août	918,05	924,24	925,73	930,05
Septembre	919,44	924,44	926,16	931,06
Octobre	923,13	925,01	927,45	935,00
Novembre	925,28	924,33	927,64	937,60
Décembre	926,43	925,11	927,51	938,41

Source : Direction des opérations bancaires et marchés – BCC

Le taux de change correspond au prix d'une monnaie exprimée dans une autre monnaie^{***}. Si à une date donnée, il faut payer 918,00 Fc pour obtenir 1 dollar américain par exemple, cela veut dire que 1 dollar américain équivaut à 918,00 Fc à cette date-là. C'est pour dire également que pour passer du franc congolais au dollar américain, il suffit de diviser le montant exprimé en franc congolais par le taux de change qui est ici 918,00 Fc.

En ce qui nous concerne, étant donné que les recettes sous analyses sont présentées mensuellement en Franc Congolais courant, la logique nous impose de considérer le cours de change moyen mensuel.

Ainsi donc, en divisant les recettes mensuelles du tableau n°4 par le taux de change mensuel correspondant inscrit dans le tableau n°5, nous obtenons les recettes mensuelles en dollar américain.

Tableau n°6 : les recettes de la DGDA/Haut-Katanga de 2013 à 2016 en dollar américain

	2013	2014	2015	2016
Janvier	39896863,87	69577983,28	64022721,46	44369962,48
Février	47433248,06	66127197,76	71565048,85	43252000,57
Mars	70207084,96	73964440,35	77298628,94	42774946,19
Avril	74609959,25	81935535,35	81731208,37	38633966,62
Mai	76388218,78	76833743,15	76000108,88	42638380,28
Juin	63395709,51	62947679,40	74746733,58	41907126,78
Juillet	79150962,58	82954092,58	74037696,85	42268438,42
Août	72960709,15	60760759,67	72469852,61	41432328,36
Septembre	72217289,08	45489617,70	65831916,77	34498281,76
Octobre	82129522,78	87707223,50	66956596,04	33883547,67
Novembre	76124429,75	63190393,64	57735634,38	34393299,22
Décembre	55957868,79	76061684,07	51211740,61	30675747,47
TOTAL	810.471.866,57	847.550.350,45	833.607.887,35	470.728.025,83

Source : Nous – mêmes

En dépit de cette conversion monétaire qui a résolu le problème de l'instabilité du franc congolais sur le marché de change, un autre problème persiste, c'est la présentation kilométrique des chiffres qui peut rendre malaisé et difficile certains calculs.

En vue de contourner cette autre difficulté, nous avons résolu de diviser ces montants par 1.000.000. Cette opération nous conduit finalement à obtenir un tableau où les recettes sont exprimées en dollar américain et dont les nombres des chiffres sont devenus réduits.

^{***} Krugman, P., Obstfeld M., Economie Internationale, 7^{ème} édition, Nouveau horizons, paris, 2006, p321

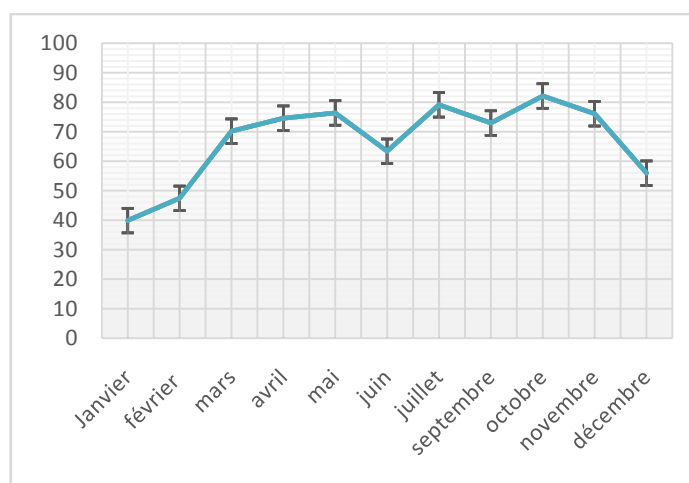
Tableau n°07 : les recettes de la DGDA/Haut-Katanga de 2013 à 2016 en million de dollars américains

	2013	2014	2015	2016
Janvier	39,90	69,58	64,02	44,37
Février	47,43	66,13	71,57	43,25
Mars	70,20	73,96	77,30	42,77
Avril	74,61	81,93	81,73	38,63
Mai	76,39	76,83	76,00	42,64
Juin	63,40	62,94	74,75	41,91
Juillet	79,15	82,95	74,04	42,27
Août	72,96	60,76	72,50	41,43
Septembre	72,22	45,49	65,83	34,50
Octobre	82,13	87,71	66,96	33,88
Novembre	76,12	63,19	57,74	34,39
Décembre	55,96	76,06	51,21	30,67
TOTAL	810,47	847,55	833,61	470,73
moyenne	67,54	70,63	69,47	39,23

Source : Nous-mêmes

Au regard du tableau n°7 ci-dessus, la DGDA/Haut Katanga a réalisé au cours de l'année 2013 les recettes de l'ordre de 810,47 millions de dollars. Les recettes les plus élevées ont été enregistrées au mois d'octobre. Cela peut se justifier par le fait que généralement au troisième trimestre de chaque année le trafic est intense.

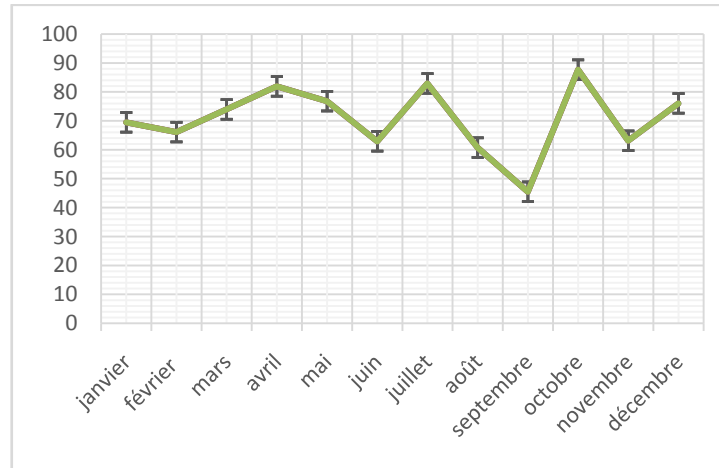
Par contre, les recettes les plus basses ont été enregistrées au mois de janvier, soit le montant de 39,90 millions de dollars. Cette contre-performance peut simplement se justifier par le fait qu'après les festivités de décembre et les jours fériés du mois de janvier (1^{er}, 4, 16 et 17), le début de chaque année a toujours été une période de « crise ». La tendance générale des recettes de 2013 est donnée par le graphique n°2 ci-dessous :



Au cours de l'année 2014, les fluctuations des recettes ont été remarquables car, de janvier à août les recettes étaient recouvrées sous Sydonia ++ et du mois de septembre jusqu'au

mois de décembre sous Sydonia world. C'est seulement au mois de septembre que les recettes réalisées sont largement en dessous de la moyenne pour les recettes réalisées en 2014, nous pouvons constater la non-maîtrise du système tandis que le mois suivant (mois d'octobre) on avait enregistré les recettes les plus élevées de l'année.

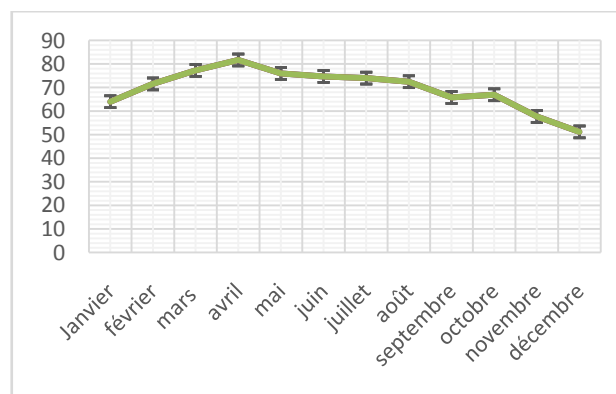
Le graphique n°3 ci-après présente l'évolution des recettes en 2014.



Au regard du graphique n° 4 ci-après, il ressort que de janvier à décembre 2015, la fluctuation des recettes a été importante tel que celles-ci ont toutes nagé au-delà de 50 millions de dollars jusqu'à atteindre une moyenne en la hauteur de 69,47 millions de dollars.

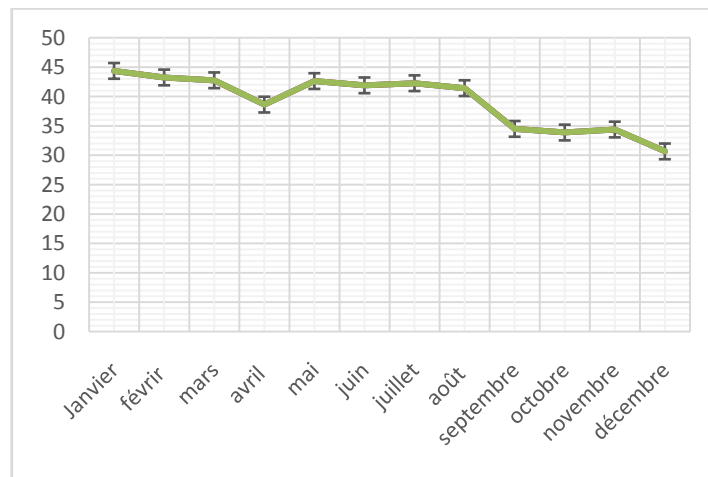
Cette performance se justifie entre autres par le passage de la version ++ de SYDONIA à la version world du même logiciel. L'informatisation des procédures douanières dans tous les Bureaux explique également cette performance.

Graphiquement, cette situation se présente comme suit :



En ce qui concerne l'année 2016, nous constatons une baisse des recettes très remarquable dans tous les niveaux. D'où les recettes ont largement baissées de 833,61 en 2015 à 470,73 en 2016, avec écart de -362,88. La moyenne des recettes mensuelles réalisées est de 39,23 en 2016.

Le graphique n°5 ci-dessous explique clairement cette situation de 2016 :

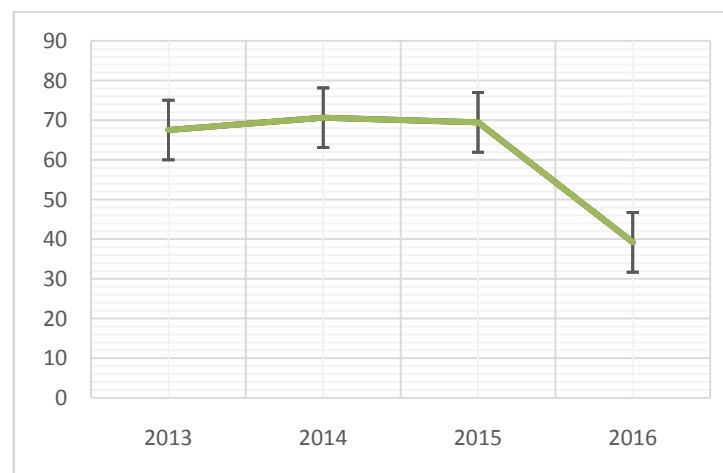


Enfin, nous pouvons aussi présenter un tableau et une graphique synthèse qui reprennent l'évolution globale des recettes. Mais ici, nous allons présenter le tableau qui reprend les moyennes des recettes.

Tableau 08 : les moyennes des recettes de 2013 à 2016

N°	Année	Moyennes des recettes
1	2013	67,54
2	2014	70,63
3	2015	69,47
4	2016	39,23

A la suite du tableau n°08, nous présentons une graphique n°6 synthèse qui reprend l'évolution globale des recettes en utilisant les moyennes des recettes.



La courbe du graphique n°6 montre que les recettes ont connues une augmentation l'année 2014 et 2015 par rapport à l'année 2013 et une baisse l'année 2016. Cela signifie que pour

la période en étude, les recettes n'ont pas seulement évoluées positivement. Il faut remarquer ici que la moyenne des recettes la plus élevée est enregistrée en 2014, la première année de l'application de SYDONIA World.

En définitive, en termes de chiffres, c'est la moyenne des recettes de 2014 qui est la plus élevée des autres moyennes. Par rapport à 2013, l'écart est de 3,09 en millions de dollars. Cette comparaison en termes de chiffre nous pousse à conclure d'emblée que SYDONIA World est performant par rapport à SYDONIA ++.

3.3.3. Impact de réformes apportées à la DGDA

La DGDA a entrepris des réformes non seulement pour permettre de se placer au niveau des administrations des douanes de par le monde mais aussi d'améliorer ses performances. Parmi ses réformes, on compte notamment l'installation du guichet unique informatisé pour tout dédouanement.

La vérification avant embarquement de marchandises importées dans notre pays, les changements de versions Sydonia. Des réformes, en général, bousculent des habitudes des citoyens, voir des traditions ancrées dans la mentalité de ceux-ci pendant plusieurs années. Souvent, les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise.

BREMOND J., et GELEDAN A., dans leurs dictionnaires économiques et social soutiennent que toute politique économique a des conséquences sociales, réciproquement la politique sociale a des implications économiques.

En définitive, les recettes générées par la DGDA Katanga en 2014 ont connu un accroissement significatif par rapport à l'année antérieure de notre étude. Plusieurs raisons ont milité pour cet accroissement, c'est notamment :

- ✓ La mutation de SYDONIA ++ à SYDONIA WORLD aux bureaux de douane,
- ✓ La suppression des exonérations abusives accordées à titre dérogatoire aux grands importateurs des vivres frais.
- ✓ La réduction sensible du délai de dédouanement des marchandises.

Ces performances sont aussi reconnues d'ailleurs et à leur juste valeur par la haute hiérarchie, sont le résultat d'un meilleur encadrement des services dans la maîtrise du flux des marchandises à l'import comme à l'export et dans la lutte engagée contre la fraude douanière grâce notamment aux actions entreprises par la brigade douanière, les autres services de contrôle de la douane (vérification, prise en charge, audit interne etc...) sans oublier les actions menées par les autres partenaires de la douane (police nationale, Bivac, Parquet...).

Elles ont eu pour conséquence de placer la province douanière du KATANGA première en termes de recettes mobilisées. Parmi les facteurs explicatifs de la baisse des recettes réalisées en 2016, il y a lieu de citer entre autres :

- ✓ Le ralentissement de l'activité de l'économie nationale consécutif à la baisse des cours de métaux depuis le dernier trimestre de l'année 2015, qui a conduit à la réduction de la production dans plusieurs sociétés minières et même à l'arrêt de la production pour d'autres. Cas de Kamato Copper Company (KCC) qui a manipulé en 2016 un tonnage de 17.909,893 ayant généré des recettes de l'ordre de 7.523.673.700 CDF. Comparativement à l'année précédente dont le poids s'élève à 463 997,964 tonne et les recettes à 125.321.798.740 CDF, il s'observe une baisse sensible aussi bien en termes de tonnage (96,14%) que des recettes (93,98%). Cette situation a influencé l'évolution des recettes de KOLWEZI qui sont passées de 201.908.012.604,00 CDF en 2015 à 56.725.734.801,00 CDF en 2016, soit une régression de 71,91% ;
- ✓ Les conséquences de la baisse des cours des métaux sont ressenties également au-delà de la sphère minière, en particulier dans les sociétés pétrolières, les sous-traitants et d'autres secteurs connexes qui gravitent autour des industries minières. Tel est le cas de la Brasimba à Kolwezi qui a fermé ses portes, amputant par ce fait la province des recettes de l'ordre de 1.951.025.755,00 CDF en termes d'accises locales ;
- ✓ La situation politique du moment serait à la base de l'attentisme observé auprès des opérateurs économiques miniers et autres importateurs ; - La non perception de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) par les miniers en application du DECRET N°16/028 DU 22 JUILLET 2016 PORTANT SUSPENSION DE LA PERCEPTION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE A L'IMPORTATION EN FAVEUR DES ENTREPRISES MINIERES, et les exonérations au paiement de la TVA accordées à un certain nombre d'entreprises dont la Sino-Congolaise de MINES, ont entraîné un manque à gagner important de 121.993.102. 230,20, tel que l'on a stigmatisé précédemment. Le volume global manipulé est de 2.223.269,3774 tonnes dont 1.624.359,903 tonnes, soit 73,06% sont constitués des marchandises importées en exonération, et 598.909,471 tonnes, soit 26,94% ont acquitté les droits.

Par ailleurs, la province douanière a également fait face toujours en 2016 à des vastes réseaux de contrebande tant à l'importation qu'à l'exportation. Il y a lieu de citer dans ce registre :

- ✓ Le dossier de vingt-deux (22) véhicules transportant des produits miniers marchands destinés à l'exportation, interceptés à Kasumbalesa ;
- ✓ La pratique du transbordement effectuée du côté de Zambie facilite l'introduction des cargaisons en RDC par des voies illégales.

CONCLUSION

En élaborant ce travail, l'objectif poursuivi consistait à ressortir les implications de la mutation de SYDONIA ++ à SYDONIA WORLD sur les formalités et les recettes douanières. Pour y arriver, nous avons structuré notre travail en trois chapitres.

Intitulé « Incidence du changement des versions de SYDONIA sur les recettes douanières » s'est attelé à donner l'évolution des recettes douanières et à comparer celles qui ont été mobilisées sous SYDONIA ++ et celles perçues jusqu'en 2016 sous SYDONIA WORLD. De cette analyse, nous avons abouti au constat selon lequel la version World de SYDONIA a apporté des avancées significatives dans le délai de dédouanement et dans la mobilisation des recettes douanières. Par rapport au délai de dédouanement, il a été considérablement réduit du fait de la mise en libre circulation de certaines marchandises sans pour autant qu'elles fassent l'objet d'une vérification physique.

Quant à la mobilisation des recettes, pour l'année 2014, l'année d'entrer en application de SYDONIA WORLD la DGDA Katanga a réalisé en moyenne les recettes de l'ordre de 70,63 millions de dollars américains alors qu'en 2013 la moyenne réalisée était de 67,54 millions de dollars. De la comparaison des recettes, il se dégage un accroissement qui s'élève à 3,09 en millions de dollars. Malgré la situation de 2016 qui présente une baisse remarquable SYDONIA World prouve toujours sa force. SYDONIA World a enregistré les recettes moyennes de l'ordre de 39,23 millions de dollars américains du jamais vu sous SYDONIA ++ en face des pareilles circonstances.

Comme suggestions, nous formulons à l'Etat Congolais et à la DGDA Katanga, nous demandons de contraindre les autres services publics intervenant dans le processus de dédouanement des marchandises à s'intégrer de plein pied dans la logique du guichet unique, et de poursuivre avec le programme de réforme par l'utilisation de SYDONIA WORLD, car c'est une version plus performante que les deux premières.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ECIBA WISSANGANINO. , Y., Vente publique de marchandises abandonnées sous douane, Kinshasa, CEDI, 2007
2. KABO KALIKI MUKE ERICK, Analyse des profils du système de gestion des risques prévu dans Sydonia Wold en matière de contrôle douanier, TFC, ISS, 2018 – 2019.
3. Krugman, P., Obstfeld M., Economie Internationale, 7^{ème} édition, Nouveau horizons, paris, 2006, p321 VAN LIERDE C., Notion de législation sociale, de Finances Publiques et de droit fiscal, CRP, Kinshasa
4. NGWELI NTANGA, Apport de la DGDA de l'équateur dans le budget de l'Etat, Mémoire, ISC, 2014
5. Revue des douanes congolaises, n°003 Avril 2003